

RD500 : les riverains envisagent de perturber le Tour de France

Alors que le planning d'actions présenté par le Conseil départemental, prévoyait un début des opérations de concertation en février-mars, rien ne bouge. Les riverains de la RD500 font savoir leur mécontentement et annoncent même une action lors du passage du Tour de France, le 16 juillet prochain sur le boulevard Fayol.

L'Association de défense des riverains du boulevard Fayol remonte au créneau. Les responsables avaient déjà alerté les élus et fait part de leurs inquiétudes lors de l'assemblée générale du vendredi 4 mars. Le programme annoncé le 15 novembre 2021 n'était pas tenu.

Un planning d'actions annoncé en février-mars...

Le président délégué, Jérémie Lacroix avait adressé un courrier le 8 février, par lequel il informait d'un planning d'actions, qui devaient être mises en œuvre en février-mars 2022.

« La phase de concertation, au titre du Code de l'urbanisme, pouvait-on lire, va se concrétiser par une information spécifique du public d'une durée d'environ un mois qui se déroulera sur la période février-mars 2022 et qui permettra de consigner les avis ».

Dans cette lettre, Jérémie Lacroix annonçait en parallèle que des études géotechniques et environnementales allaient être menées. Aujourd'hui, les deux co-présidents de l'association appellent le demandeur à ce qu'il ait été fait par les services du Département.

« Sommes-nous des exclus, des oubliés ? »

Le 10 mai ils ont écrit une nouvelle fois au prési-



Les adhérents de l'Association de riverains de la RD500 s'inquiètent du retard pris dans la mise en place du planning annoncé par le Conseil départemental. Photo Progrès/Jean Marc BERTHOMIER

“ Le Pont sur la Loire à Andrézieux, les déviations de Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-le-Comtal ou Montagny. Tous ces ouvrages sont en service depuis des années. Sommes-nous des exclus, des oubliés ”

Daniel Cartier
Association de riverains de la RD500



dent Ziegler pour demander des explications sur le fait que les choses ne bougent plus.

« Parallèlement, explique Daniel Cartier, nous avons fait part au président de Région, au député et au maire de Firminy de notre incompréhension, voire de notre colère. Lors

de la création de notre association en 2009, des dossiers similaires au nôtre étaient traités par les services départementaux : Le Pont sur la Loire à Andrézieux, les déviations de Saint-Marcellin-en-Forez, Sury-le-Comtal ou Montagny. Tous ces ouvrages sont en service de-

puis des années. Sommes-nous des exclus, des oubliés ».

Les membres de l'Association continuent à refuser de baisser les bras et annoncent une action le

16 juillet lors du passage du Tour de France, s'ils n'ont pas « un engagement fort et visible sur le terrain. Nous dirons à ceux qui vont emprunter le boulevard le 16 juillet que des riverains souffrent depuis des décennies ».

De notre correspondant
Jean Marc BERTHOMIER

Encore plus de camions prochainement sur le boulevard ?

Ces jours-ci, l'Association des riverains du boulevard Fayol a été alertée par un collectif qui s'oppose à la création d'une zone industrielle à Bramard sur la commune de Saint-Didier-en-Velay. Ce projet prévu sur une superficie de plus d'une dizaine d'hectares dans une forêt à proximité de Saint-Just-Malmont, amènerait l'installation sur le site de plusieurs entreprises et une augmentation du trafic routier qui pourrait, aux dires du collectif du Bois de Bramard être de l'ordre, au total de 150 poids lourds supplémentaires sur les routes locales et ce, quotidiennement.

Pour Daniel Cartier, co-président avec Paul Bertrand de l'association de défense des riverains, c'est inacceptable. « Alors que le dossier est à l'arrêt, s'insurgent-ils, on s'apprête à voir passer encore plus de camions sur le boulevard ! »

L'AVIS DE

Emmanuel Salgado
Maire de Saint-Didier-en-Velay

« Le nombre de 150 poids lourds me semble très surévalué »

La zone artisanale a été réduite de 17 à 11 ha dont une grosse entreprise de cartons, les autres sont de petites entités. C'est sûr que cette création va entraîner une augmentation de la circulation, mais je pense que le nombre de 150 poids lourds quotidiens est nettement surévalué. Personnellement, j'ai toujours déclaré que j'étais favorable à la création du

contournement du bd Fayol, la RD500 est un véritable cordon ombilical entre les deux départements. Cet afflux supplémentaire de circulation même limité, justifie encore un peu plus, s'il en était besoin la nécessité de la déviation.



Photo Progrès/Isabelle DEVOOS